

# Hand

# infos N°217



1ER OCTOBRE 2002



## COUPES D'EUROPE

### ● E.H.F. CUP - Garçon

- US Dunkerque HB / RK "Pelister" Bitola (MKD)  
Aller samedi 5 octobre 2002 à 20h00 salle Dewerd  
Retour WE 12/13 octobre 2002
- IK Sävehof (SWE) / Paris handball  
Aller samedi 5 octobre 2002 à 17h00  
Retour samedi 12 octobre 2002 à 20h30 gymnase P. de Coubertin

### ● Ligue des Champion - Fille

- Madeira Andebol SAD (POR) / HB Metz Métropole  
Aller vendredi 4 octobre 2002 à 20h30 au Palais Omnisport de l'Amphithéâtre de Metz  
Retour le dimanche 6 octobre 2002 à 17h00 Palais Omnisport "Les Arènes" de Metz  
Les deux rencontres se dérouleront à Metz au Palais des Sports



## INVERSIONS DE MATCH

### ● N3M-P5

- Aller : 11ème journée - WE du 30/1er décembre 2002  
Retour : 24ème journée - WE du 5/6 avril 2003  
- **Neuilly Plaisance Sp. / HBC Hainaut**



## REPORT DE MATCH

### ● N3M-P8

- 4ème journée WE 5/6 octobre 2002  
**CSM La Seyne / JUS Salon** reportée au WE du 2/3 novembre 2002

### ● D1M

- 4ème journée **GFCO Ajaccio / Paris HB**  
reportée le 2 octobre 2002 pour C.E. a été décalée au mercredi 23 octobre 2002 20h00



## MINITEL

### Rappel de la procédure concernant la saisie obligatoire des résultats sur minitel :

- saisie du score recevant
- "suite" (et non envoi ou barre d'espacement)
- saisie du score visiteur
- "envoi"
- validation "OUI"



## RETRANSMISSIONS TV

- Lundi 14 octobre 2002 : TOULOUSE / VILLEURBANNE à 19h45,
- Mercredi 23 octobre 2002 : MONTPELLIER / CHAMBERY à 20h00,
- Lundi 11 novembre 2002 : IVRY / AJACCIO à 19h45,
- Lundi 25 novembre 2002 : VILLEURBANNE / CRETEIL à 19h45.

N'oubliez pas, vous pouvez également suivre le championnat Allemand sur la DSF tous les mercredi à 19h15 (via Canal Satellite).



## MODIFICATIONS ANNUAIRE

- Dans l'annuaire 2002-2003, partie répertoire des clubs, le club de Rombas est classé à la ville de Moyeuve-Grande et non à Rombas, veuillez nous excuser pour cette erreur.
- **N2F-P2 et N3M-P3 - HBC Chambly**  
Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone, il faut lire : 01 30 28 22 03 et non 01 30 28 92 03



## OFFRE D'EMPLOI

### LIGUE DE PICARDIE HANDBALL Recherche CADRE TECHNIQUE FEDERAL

### Titulaire BE1 + CONFIRME JEUNES HANDBALL OU BF3

#### Profil de poste :

- Missions de développement de la Ligue (50%)
- Encadrement Pôle espoir Garçons (50%)

Salaire brut : 1524 Euros

Possibilité de ne postuler qu'au mi-temps Pôle

Envoyer lettre de motivation avec CV à :

**LIGUE DE PICARDIE HANDBALL  
B. P. 90306**

**60723 PONT SAINTE MAXENCE**

Tel. 03.44.29.95.30

Fax. 03.44.29.95.30

E.Mail : picardie.handball@wanadoo.fr





## P.V. DU CONSEIL EXECUTIF DU 13/09/2002

Présents : J. Bettenfeld, F. Serex, C. Perruchet, Mme M. Ansquer, J. Taillefer, J.M. Anton, F. Arnault, T. De La Riva, G. Format, L. Jançon, J. Lelong, J.C. Moreau, M. Persiaux, C. Scarsi  
Excusés : J. Férignac, F. Perez, R. Richard, J. Brihault, R. Hahn, C. Bouligaud  
Assistent : P. Bana, O. Hayes  
sous la présidence de A. Amiel

La séance est ouverte à 17h, au siège de la FFHB.

- 1 - Le procès verbal de la réunion du Conseil Exécutif du 8 juin 2002 est adopté.
- 2 - Le Conseil Exécutif souhaite un prompt et total rétablissement à R. Richard.
- 3 - Le Conseil Exécutif prend acte de la démission de H. Quemener, Président du Comité de la Finistère et représentant des Présidents de Comité au Conseil Fédéral.
- 4 - J. Bettenfeld fait le point de l'application de la loi d'amnistie (fautes passibles de sanctions disciplinaires ou professionnelles).

### 5 - Activité des commissions

#### 5.1 - Finances et budget

- 1) Une refonte de l'ensemble des procédures internes est en cours. J.M. Anton présente les orientations de la procédure de suivi budgétaire, en particulier dans deux domaines : le fonctionnement des commissions (obligation d'une feuille de présence émarginée pour justifier les demandes de remboursement de frais, anticipation indispensable des dépassements prévisibles) et les relations avec les fournisseurs (établissement de la liste des personnes habilitées à engager financièrement la Fédération, rigueur accrue dans le suivi des commandes).
- 2) J.M. Anton attire l'attention sur des dispositions financières des règlements particuliers des compétitions nationales qui n'ont pas fait l'objet d'une décision de l'Assemblée générale, telle que la prise en charge des déplacements des clubs demi-finalistes en challenge de France jeunes (- de 18 ans) masculins et féminines, entre autres. La COC devra faire diffuser un rectificatif à l'annuaire de la saison 2002-2003.  
Pour éviter de telles situations, il demande que toutes les modifications réglementaires ayant une incidence financière soient soumises à la commission des finances et du budget, de même que toutes les propositions d'attribution d'organisation à une Ligue, un Comité ou un club.
- 3) Enfin il signale :
  - que huit Ligues ont actuellement choisi le paiement échelonné de leurs redevances fédérales par prélèvement mensuel (proposition faite lors de la dernière assemblée générale),
  - qu'aujourd'hui un seul club n'est pas en règle avec l'article 15.b des règlements généraux (affiliation préalable à tout acte administratif tel que demande de licence, engagement sportif ou délivrance de dossier de mutation),
  - qu'un guide du trésorier (de Ligue, de Comité ou de club) est en préparation.

#### 5.2 - Développement

- 1) F. Arnault fait le point de la préparation de l'université d'été, consacrée à la formation des dirigeants (finances, règlements, médias, responsabilité, ...). Il regrette que seulement la moitié des Ligues aient prévu d'être représentées (peut-être en raison de la date un peu tardive).
- 2) Après avoir présenté une situation de l'évolution des licences entre les deux dernières saisons (voir tableau ci-dessous), il demande qu'une part de la somme prévue dans la redistribution du résultat du Mondial 2001, soit 14 KEuros, soit attribuée aux Ligues qui ont œuvré pour monter des opérations et réellement saisi des licences événementielles.

	2000-2001 (30/06)	2001-2002 (30/06)	
Clubs	2411	2424	+ 13
Compétitives	223 613	232 539	+ 8926 (4%)
Découverte	10 555	7 850	- 2 705
Loisir	3 361	4 007	+ 646
Événementielles	63 016	74 364	+ 11 348
Total	300 545	318 760	+ 18 215 (6,06%)

#### 5.3 - Statuts et réglementation

- 1) G. Format attire l'attention du Conseil Exécutif sur le problème des salles, en particulier celui des surfaces de jeu, et sur les nombreuses demandes de dérogation pour évoluer en championnat de France dans des salles non homologuées, voire non homologables pour ce niveau de compétition (38x18).
- 2) Le Conseil Exécutif rappelle (article 147-2-11) que la zone officielle, réservée aux bancs remplaçants et à la table officielle, doit être séparée du public, et qu'en aucun cas n'est possible d'admettre des spectateurs en bordure de l'aire de jeu.
- 3) G. Format souligne l'intérêt d'avoir pu recourir à une prestation temporaire pendant l'été pour traiter les dossiers de qualification.

#### 5.4 - Contrôle de gestion

- 1) Un important travail de synthèse a été effectué par la commission. Il a permis de dégager des points positifs :
  - l'endettement global des clubs du secteur d'élite est en baisse : il est passé de 3,5 MEuros à 2 MEuros, l'objectif étant de le réduire à 1,2 MEuros en juin 2003, et à 0 en juin 2005 ;
  - tous les clubs ayant une situation nette négative se sont engagés par écrit à l'apurer dans un délai de deux à trois ans.Mais aussi des points négatifs :
  - un manque de rigueur de certains clubs : envois des listes et/ou des contrats tardifs et/ou incomplets, modification du budget prévisionnel ;
  - problème du joker au regard de la situation financière ;
  - incompréhension sur la situation de joueur amateur.
- 2) Il apparaît que la rigueur du contrôle concernant les jeunes joueurs français (statut du joueur en formation, convention de formation) peut avoir une influence certaine sur leur formation en particulier en favorisant la conclusion du premier contrat de joueur de handball professionnel avec le club formateur. Deux éléments doivent toutefois faire l'objet d'attention : la durée des contrats (souvent entre neuf et douze mois) et la situation vis à vis des ASSEDI.
- 3) Les axes de réflexions de la commission concernent la notion de prêt de joueur et la double licence.

#### 5.5 - Organisation des compétitions

- 1) L'attente de plusieurs décisions consécutives à des actions engagées soit auprès du Tribunal Administratif, soit auprès du CNO5F a perturbé la mise en place des championnats nationaux 2002-2003.
- 2) Une réflexion sur l'optimisation du fonctionnement de la commission est actuellement en cours en relation avec le Directeur Administratif.
- 3) Une première journée de coupe de France masculine s'est déjà déroulée (7-8 septembre), confirmant l'intérêt de cette compétition à laquelle plus de 300 clubs sont engagés cette année.
- 4) Une réflexion sur l'élargissement de la coupe de France féminine a également été lancée.

#### 5.6 - Arbitrage

- 1) J. Lelong informe le Conseil Exécutif des désignations internationales : Mrs Lazaar-Reveret, nouveaux arbitres internationaux, en coupe d'Europe, Mmes Borrotti-Marcel et championnat d'Europe féminin, Mrs Bord-Buy à la Super Coupe à Magdebourg.

- 2) Quatre stages de début de saison se sont déroulés à Strasbourg et à Nîmes, pour les binômes internationaux G1 et G2 (un seul arbitre n'a pas satisfait au test physique), à Aurillac et Villejuif pour les G3 et G4.
- 3) Une procédure relative au rôle du délégué (avant, pendant et après le match) a été diffusée.
- 4) Un partenariat a été conclu pour l'équipement des arbitres (15 KEuros, équipements Adidas uniquement).
- 5) Suite à des réactions consécutives à des décisions de la commission de discipline, il est rappelé qu'une commission peut faire appel d'une décision de la commission de discipline.
- 6) Suite à la demande de revalorisation effectuée par les arbitres en mai, un compromis a été trouvé le 4 juillet avec les clubs des secteurs d'élite masculin et féminin sur le montant des indemnités d'arbitrage et des indemnités kilométriques. Le compromis prévoit une indexation annuelle de ces indemnités.  
Des propositions de revalorisation pour les autres compétitions nationales seront faites à la prochaine assemblée générale fédérale.

#### 5.7 - Discipline

- 1) 657 dossiers ont été traités par la commission en 2001-2002, et 7 cas de dopage.
- 2) La commission renouvelle son souhait d'être systématiquement destinataire de tous les rapports de délégués des secteurs d'élite.

#### 5.8 - Réclamations et litiges

- 1) 60 dossiers ont été traités par la commission en 2001-2002. Une synthèse sera faite de cette première saison complète de fonctionnement.
- 2) M. Persiaux signale des difficultés rencontrées avec les règlements intérieurs et les règlements généraux de certaines Ligues et Comités, qui ne sont pas toujours conformes aux règlements fédéraux.

#### 5.9 - Médicale

- 1) La réunion plénière de la commission se tiendra le 5 octobre.
- 2) Suite à la démission du docteur A. Fontaine, la commission de discipline "dopage" devra, pour siéger régulièrement, s'adjoindre une personne appartenant à une profession de santé et figurant sur la liste des personnes pouvant être choisies pour siéger dans les organes disciplinaires des fédérations sportives compétentes en matière de dopage, objet de l'arrêté du Ministre de la Jeunesse et des Sports du 24 avril 2002.
- 3) Les journées médicales prévues dans le cadre du projet de formation continue pour le suivi médico-sportif du handballeur (voir procès verbal du Conseil Exécutif du 9 juin 2001, point 2) sont actuellement en sommeil. Une nouvelle programmation est à établir et à coordonner avec un regroupement d'équipe nationale.
- 4) Une nouvelle liste de substances et médicaments interdits a été publiée le 26 août. Elle sera dans un premier temps diffusée spécialement aux clubs du secteur d'élite, puis fera l'objet d'une diffusion générale par un encart dans le prochain Handmag.
- 5) L. Jançon signale que plusieurs demandes de jokers médicaux ont déjà été déposées.

#### 5.10 - Élite féminine

- 1) La prochaine réunion du groupe de pilotage se tiendra le 27 septembre.
- 2) J. Taillefer s'inquiète du manque de candidature pour l'organisation de la coupe de la Ligue féminine.
- 3) Il rappelle que le 1er tournoi international de Paris Île de France se tiendra les 22, 23 et 24 novembre 2002 au Stade Pierre de Coubertin, et qu'il constituera l'ultime compétition préparatoire au prochain championnat d'Europe (6-15 décembre au Danemark).

#### 6 - Nouveaux statuts

- 6.1 - G. Format rappelle le calendrier qui devra être respecté pour que le dossier d'agrément de la FFHB soit déposé dans les délais fixés. La mise en conformité des statuts devra tout d'abord être soumise à l'approbation de l'Assemblée générale des 11, 12, 13 avril 2003. Compte tenu du délai statutaire relatif aux modifications de statuts (article 24 des statuts), les nouveaux textes devront être diffusés aux clubs au plus tard le 28 février 2003.
- 6.2 - La préparation de ces nouveaux textes sera faite par un groupe de travail composé de J. Bettenfeld, C. Perruchet, G. Format, M. Persiaux, R. Torre (représentant le Conseil Fédéral), P. Grégoire (représentant les Présidents de Comité), et d'un représentant des Présidents de Ligue restant à désigner.
- 6.3 - Le Conseil Exécutif débat ensuite sur les grandes orientations à définir (voir annexe).

La réflexion du Conseil Exécutif a été fondée sur la volonté de trouver le meilleur compromis entre, d'une part, la pérennité des évolutions apportées aux structures et au fonctionnement de la FFHB depuis 1996 (statuts "B", mise en place d'instances telles que le Conseil des Présidents de Ligue et le Conseil des Présidents de Comité, règles de cumul des mandats, ...), et, d'autre part, le respect des dispositions décidées par le législateur.

En ce qui concerne l'élection du Comité Directeur, il semble que le mode de scrutin qui se rapproche le plus de la situation actuelle soit le scrutin de liste. Le nombre de membres du Comité Directeur doit alors être tel que la liste arrivant en tête ait un nombre d'élus suffisant pour assurer la responsabilité du fonctionnement fédéral tel qu'il est assuré aujourd'hui par le Conseil Exécutif (Bureau Exécutif et Présidents de Commissions), et qui correspond aux normes du scrutin municipal en vigueur dans les communes de plus de 3500 habitants. Ce Conseil comprend actuellement vingt et un membres (dont deux membres de droit).

Ainsi, en considérant que le nombre de commissions est satisfaisant (dix en incluant le Jury d'Appel), et que les missions des commissions obligatoires sont couvertes (le rôle de commission électorale est tenu par le Jury d'Appel, celui de commission de la formation par la commission du développement), le nombre optimal de membres du Comité Directeur devrait se situer entre trente cinq et trente sept.

En ce qui concerne l'élection du Président, le souci de légitimité attaché à cette fonction conduit à penser qu'il est souhaitable qu'il soit élu par l'Assemblée générale sur proposition du Comité Directeur.

Reste la question de la composition de l'Assemblée générale. Tout en proposant trois options, le souci du législateur est que cette assemblée soit la plus représentative possible de la base que sont les clubs.

Dans ce but, l'option d'une représentation directe des clubs est bien sûr la meilleure. Elle représente toutefois une rupture totale avec le mode de représentation "culturel" et "historique" au sein de la FFHB, dont on peut regretter, à l'instar d'autres fédérations, qu'il modifie un mode d'élection qui avait obtenu l'adhésion du mouvement sportif.

Sauf à imaginer un dispositif de procuration, avec tous les risques de déviance dont il pourrait être porteur, cette option conduit à une organisation lourde et onéreuse concernant près de 2500 personnes.

Les deux autres options, exclusives l'une de l'autre, c'est à dire "non mixables", imposent un choix entre des délégués désignés par les assemblées générales régionales ou par les assemblées générales départementales. Le texte ne précise d'ailleurs ni combien ni comment.

L'option "la plus près de la base", dès lors que l'on a écarté la représentation directe des clubs, est celle de la désignation des délégués par les assemblées générales des Comités.

Mais peut-on ignorer l'échelon incontournable du fonctionnement fédéral que sont les Ligues ?

Doit-on choisir une organisation "hiérarchique" en retenant l'option d'une désignation des délégués à l'Assemblée générale fédérale par les assemblées générales des structures régionales plutôt que par celles des structures départementales ?

Peut-on imaginer un processus de désignation par les assemblées générales régionales de délégués représentants des structures départementales ? Et tout cela en respectant le principe intangible "un licencié, une voix" ?

Autant de questions sur lesquelles les débats du Conseil Exécutif n'ont pas permis de dégager d'orientation particulière, et qui doivent faire l'objet du plus large échange au sein des structures concernées pour retenir la solution la plus consensuelle.

La séance est levée à 21h30.

# CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ SAISON 2002-2003

## RÉSULTATS ET CLASSEMENT WE 28-29/09/2002

### DIVISION 1 FEMININE

#### 4E JOURNEE

SUN-AL BOUILLARGUES	22-28	HB METZ METROPOLE
ISSY-LES-MOULINEAUX HB	28-26	ASU LYON/VAULX-EN-VELIN
HAVRE A.C. HB	22-25	AS BONDY
HB C. NIMES	32-21	SC ANGOULEME
ES BESANCON FEMININ	32-24	SA MERIGNAC
TOULON VAR HB-ASCM FEM.	25-26	C. DIJON BOURGOGNE

#### 5E JOURNEE

HB METZ METROPOLE	31-20	ISSY-LES-MOULINEAUX HB
AS BONDY	25-21	SUN-AL BOUILLARGUES
ASU LYON/VAULX-EN-VELIN	24-19	HB C. NIMES
SA MERIGNAC	23-28	HAVRE A.C. HB
SC ANGOULEME	23-25	TOULON VAR HB-ASCM FEM.
C. DIJON BOURGOGNE	25-26	ES BESANCON FEMININ

1	HB METZ METROPOLE	15	5	5	0	0	149	101	48
2	ES BESANCON FEMININ	15	5	5	0	0	151	110	41
3	C. DIJON BOURGOGNE	13	5	4	0	1	126	111	15
4	SA MERIGNAC	11	5	3	0	2	130	125	5
5	HB C. NIMES	9	5	2	0	3	115	108	7
6	HAVRE A.C. HB	9	5	2	0	3	126	131	-5
7	AS BONDY	9	5	2	0	3	107	117	-10
8	TOULON VAR HB-ASCM FEM.	9	5	2	0	3	114	125	-11
9	ISSY-LES-MOULINEAUX HB	9	5	2	0	3	115	136	-21
10	ASU LYON/VAULX-EN-VELIN	8	5	1	1	3	102	116	-14
11	SUN-AL BOUILLARGUES	7	5	1	0	4	107	129	-22
12	SC ANGOULEME	6	5	0	1	4	106	139	-33

### DIVISION 2 FEMININE

#### 1E JOURNEE

ELITE FEMININE STRASBOURG	19-24	US ALFORTVILLE
CA BEGLES	25-16	S. TOULOUSE HB FEMININ
ESC YUTZ HB	21-18	CS VESOUL
US MIOS HB	27-22	CJF FLEURY-LES-AUBRAIS
HBC OCTEVILLE S/MER	18-26	HOC ST-CYR S/MER
AUNIS HB-LA ROCHELLE-PERIGNY	28-21	POITIERS E.C./JAUNAY CLAN HB

1	CA BEGLES	3	1	1	0	0	25	16	9
2	HOC ST-CYR S/MER	3	1	1	0	0	26	18	8
3	AUNIS HB-LA ROCHELLE-PERIGNY	3	1	1	0	0	28	21	7
4	US MIOS HB	3	1	1	0	0	27	22	5
5	US ALFORTVILLE	3	1	1	0	0	24	19	5
6	ESC YUTZ HB	3	1	1	0	0	21	18	3
7	CS VESOUL	1	1	0	0	1	18	21	-3
8	CJF FLEURY-LES-AUBRAIS	1	1	0	0	1	22	27	-5
9	ELITE FEMININE STRASBOURG	1	1	0	0	1	19	24	-5
10	POITIERS E.C./JAUNAY CLAN HB	1	1	0	0	1	21	28	-7
11	HBC OCTEVILLE S/MER	1	1	0	0	1	18	26	-8
12	S. TOULOUSE HB FEMININ	1	1	0	0	1	16	25	-9

### NATIONALE 1 FEMININE

#### 2E JOURNEE

##### POULE 1

HBC BREST PEN AR BED	24-28	LESNEVEN-LE FOLGOET HB
BERGERAC HB	24-24	CONCHES CAUGE HB
BORDES SPORTS	31-14	AVIRON BAYONNAIS HB
US IVRY HB	17-23	NANTES L.A. HB
OSM LOMME	21-21	VILLEMOMBLE HB
ASAN CERGY-PONTOISE HB	26-20	COURBEVOIE SP. HB

1	NANTES L.A. HB	6	2	2	0	0	51	28	23
2	ASAN CERGY-PONTOISE HB	6	2	2	0	0	60	48	12
3	LESNEVEN-LE FOLGOET HB	6	2	2	0	0	56	50	6
4	CONCHES CAUGE HB	5	2	1	1	0	48	43	5
5	OSM LOMME	5	2	1	1	0	46	44	2
6	BORDES SPORTS	4	2	1	0	1	57	42	15
7	US IVRY HB	4	2	1	0	1	46	44	2
8	VILLEMOMBLE HB	3	2	0	1	1	49	55	-6
9	BERGERAC HB	3	2	0	1	1	35	52	-17
10	HBC BREST PEN AR BED	2	2	0	0	2	43	52	-9
11	COURBEVOIE SP. HB	2	2	0	0	2	41	55	-14
12	AVIRON BAYONNAIS HB	2	2	0	0	2	37	56	-19

##### POULE 2

ASPTT STRASBOURG	33-20	TOULON VAR HB-ASCM FEM.
C. DIJON BOURGOGNE	23-17	CM AUBERVILLIERS
NOISY-LE-GRAND HB	33-25	ES BESANCON FEMININ
HB METZ METROPOLE	24-27	LE POUZIN HB 07
HB PLAN DE CUQUES	21-28	UGAP HB BOURG DE PEAGE
CA ST ETIENNE	22-23	SAVOIE HBC LA-MOTTE-SERVOLEX

1	UGAP HB BOURG DE PEAGE	6	2	2	0	0	57	37	20
2	NOISY-LE-GRAND HB	6	2	2	0	0	59	40	19
3	LE POUZIN HB 07	6	2	2	0	0	55	42	13
4	ASPTT STRASBOURG	4	2	1	0	1	52	45	7
5	C. DIJON BOURGOGNE	4	2	1	0	1	42	40	2
6	HB METZ METROPOLE	4	2	1	0	1	47	46	1
7	CM AUBERVILLIERS	4	2	1	0	1	42	42	0
8	HB PLAN DE CUQUES	4	2	1	0	1	44	50	-6
9	SAVOIE HBC LA-MOTTE-SERVOLEX	4	2	1	0	1	41	50	-9
10	ES BESANCON FEMININ	2	2	0	0	2	47	56	-9
11	CA ST ETIENNE	2	2	0	0	2	38	52	-14
12	TOULON VAR HB-ASCM FEM.	2	2	0	0	2	35	59	-24

### NATIONALE 2 FEMININE

#### 2E JOURNEE

##### POULE 1

LES HERBIERS VENDEE HB	24-13	ASPOM BEGLES HB
AS MANTES	11-22	LEGE CAP FERRET HB
ASPTT LIMOGES	23-23	ALS PLOUAGAT HB
E. TOULOUSE CMS-TUC BALMA	0-0	PORTE NORMANDE S.M.V.
CL COLOMBELLES	26-20	HBC QUINT-FONSEGRIVES
DREUX AC HB	27-23	AST CHATEAUNEUF

1	LEGE CAP FERRET HB	6	2	2	0	0	48	35	13
2	DREUX AC HB	6	2	2	0	0	50	40	10
3	CL COLOMBELLES	6	2	2	0	0	50	41	9
4	LES HERBIERS VENDEE HB	4	2	1	0	1	48	39	9
5	ASPOM BEGLES HB	4	2	1	0	1	32	42	-10
6	PORTE NORMANDE S.M.V.	3	1	1	0	0	27	21	6
7	ASPTT LIMOGES	3	2	0	1	1	41	42	-1
8	ALS PLOUAGAT HB	3	2	0	1	1	44	47	-3
9	HBC QUINT-FONSEGRIVES	2	2	0	0	2	37	49	-12
10	AS MANTES	2	2	0	0	2	32	49	-17
11	AST CHATEAUNEUF	1	1	0	0	1	23	27	-4
12	E. TOULOUSE CMS-TUC BALMA	0	0	0	0	0	0	0	0

##### POULE 2

HBC CHAMBLY	31-16	AC SOISSONS HB
COURCELLES-CHAUSSEY HBC	24-22	HBC BULLY LES MINES
S. BETHUNE B.L.	14-28	HBC GAGNY
YVOIS-CARIGNAN HB	23-20	ESC YUTZ HB
ES COLOMBES	17-20	HAND SEDAN ARDENNES
HOCHFELDEN DETTWILLER HB FEM.	24-20	HBC KINGERSHEIM

1	HBC GAGNY	6	2	2	0	0	57	39	18
2	COURCELLES-CHAUSSEY HBC	6	2	2	0	0	52	41	11
3	HOCHFELDEN DETTWILLER HB FEM.	6	2	2	0	0	47	38	9
4	HBC CHAMBLY	4	2	1	0	1	48	36	12
5	AC SOISSONS HB	4	2	1	0	1	43	39	4
6	HBC BULLY LES MINES	4	2	1	0	1	42	41	1
7	HBC KINGERSHEIM	4	2	1	0	1	39	39	0
8	YVOIS-CARIGNAN HB	4	2	1	0	1	38	39	-1
9	HAND SEDAN ARDENNES	4	2	1	0	1	38	40	-2
10	ES COLOMBES	2	2	0	0	2	42	49	-7
11	ESC YUTZ HB	2	2	0	0	2	39	51	-12
12	S. BETHUNE B.L.	2	2	0	0	2	22	55	-33

##### POULE 3

AL ST-GENIS-LAVAL	24-21	BRON HB
CS ANNECY-LE-VIEUX HB	18-15	AS CANNES HB
HBC BEAUNE	19-21	MONTPELLIER UC HB
JA MAICHE	25-23	HB ST JULIEN DENICE GLEIZE
HB MEXIMIEUX	19-13	STADE CLERMONTOIS HB
US LA CRAU HB	28-28	APT HB

1	HB MEXIMIEUX	6	2	2	0	0	39	29	10
2	AL ST-GENIS-LAVAL	6	2	2	0	0	50	44	6
3	APT HB	5	2	1	1	0	61	54	7
4	BRON HB	4	2	1	0	1	45	40	5
5	HB ST JULIEN DENICE GLEIZE	4	2	1	0	1	47	45	2
6	US LA CRAU HB	4	2	0	2	0	46	46	0
7	CS ANNECY-LE-VIEUX HB	4	2	1	0	1	38	39	-1
8	MONTPELLIER UC HB	4	2	1	0	1	37	39	-2
9	JA MAICHE	4	2	1	0	1	51	56	-5
10	STADE CLERMONTOIS HB	3	2	0	1	1	31	37	-6
11	AS CANNES HB	2	2	0	0	2	38	44	-6
12	HBC BEAUNE	2	2	0	0	2	35	45	-10



# CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ SAISON 2002-2003

## RÉSULTATS ET CLASSEMENT WE 28-29/09/2002

### NATIONALE 3 FEMININE

#### 2E JOURNEE

##### POULE 1

	23-17	US CARMAUX-VERS					
NESTE BAROUSSE HB	23-17	US CARMAUX-VERS					
HBC OLORON	18-22	ROCHEFORT HBC					
GFF TREBES/CASTELNAUDARY	21-11	US TYROSSE HB					
HBC CELLES S/BELLE	31-23	ST-LOUBES HB					
US MIOS HB	18-27	SC ANGOULEME					
HBC OBJAT	16-18	HBC AURILLAC					
1 SC ANGOULEME	6	2	2	0	0	54	38 16
2 HBC CELLES S/BELLE	6	2	2	0	0	53	37 16
3 ROCHEFORT HBC	6	2	2	0	0	52	38 14
4 GFF TREBES/CASTELNAUDARY	4	2	1	0	1	35	28 7
5 US CARMAUX-VERS	4	2	1	0	1	34	37 -3
6 NESTE BAROUSSE HB	4	2	1	0	1	43	47 -4
7 HBC AURILLAC	4	2	1	0	1	32	38 -6
8 US MIOS HB	4	2	1	0	1	36	43 -7
9 HBC OLORON	3	2	0	1	1	38	42 -4
10 ST-LOUBES HB	3	2	0	1	1	43	51 -8
11 HBC OBJAT	2	2	0	0	2	36	45 -9
12 US TYROSSE HB	2	2	0	0	2	27	39 -12

##### POULE 2

	17-34	RENNES METROPOLE HB					
LORIENT HBC	17-34	RENNES METROPOLE HB					
ASV CHATENAY MALABRY	17-18	BLANC MESNIL SP HB					
RS ST CYR S/LOIRE	26-24	ISSY-LES-MOULINEAUX HB					
LA ROCHE S/YON VENDEE HB	19-30	NANTES L.A. HB					
CJF ST-MALO	34-19	AAECC PONTS-DE-CE					
CO PLOUESCAT	16-29	ASC PLOUVORN					
1 ASC PLOUVORN	6	2	2	0	0	57	25 32
2 NANTES L.A. HB	6	2	2	0	0	61	37 24
3 CJF ST-MALO	6	2	2	0	0	63	47 16
4 BLANC MESNIL SP HB	6	2	2	0	0	39	35 4
5 RENNES METROPOLE HB	5	2	1	1	0	57	40 17
6 RS ST CYR S/LOIRE	5	2	1	1	0	49	47 2
7 CO PLOUESCAT	4	2	1	0	1	41	46 -5
8 ISSY-LES-MOULINEAUX HB	2	2	0	0	2	52	55 -3
9 ASV CHATENAY MALABRY	2	2	0	0	2	35	49 -14
10 LORIENT HBC	2	2	0	0	2	35	55 -20
11 AAECC PONTS-DE-CE	2	2	0	0	2	36	59 -23
12 LA ROCHE S/YON VENDEE HB	2	2	0	0	2	28	58 -30

##### POULE 3

	25-11	ES ARQUES					
ESM GONFREVILLE-L'ORCHER	25-11	ES ARQUES					
AC DOUAI HB	21-19	HBC VALLEE D'AVRE					
CJF FLEURY-LES-AUBRAIS	15-18	AS MONTIGNY LE BRETONNEUX HB					
A. FEUQUIERES ST-BLIMONT	21-19	US VAIRES EC					
STELLA SP ST MAUR	22-28	EAL ABBEVILLE HB					
HBC CAMBRAI	26-15	RC ARRAS HB					
1 ESM GONFREVILLE-L'ORCHER	6	2	2	0	0	48	24 24
2 EAL ABBEVILLE HB	6	2	2	0	0	50	41 9
3 HBC CAMBRAI	4	2	1	0	1	45	37 8
4 US VAIRES EC	4	2	1	0	1	40	39 1
5 STELLA SP ST MAUR	4	2	1	0	1	45	46 -1
6 AC DOUAI HB	4	2	1	0	1	39	40 -1
7 RC ARRAS HB	4	2	1	0	1	41	43 -2
8 AS MONTIGNY LE BRETONNEUX HB	4	2	1	0	1	36	38 -2
9 A. FEUQUIERES ST-BLIMONT	4	2	1	0	1	38	45 -7
10 ES ARQUES	4	2	1	0	1	31	42 -11
11 CJF FLEURY-LES-AUBRAIS	2	2	0	0	2	32	38 -6
12 HBC VALLEE D'AVRE	2	2	0	0	2	32	44 -12

##### POULE 4

	24-23	ESSEY PULNOY SEICHAMPS HB					
ASPTT COLMAR	24-23	ESSEY PULNOY SEICHAMPS HB					
AS STE MAURE-TROYES HB F.	22-19	ASC CHEVIGNY-ST-SAUVEUR					
ROSIERES ST-JULIEN HB	13-19	THOUROTTE HB					
FSE ACHENHEIM	37-19	ASPTT PARIS					
USM MALAKOFF	29-11	CS REICHSTETT 71					
AS BONDY	18-26	USM MONTARGIS					
1 USM MALAKOFF	6	2	2	0	0	53	30 23
2 AS STE MAURE-TROYES HB F.	6	2	2	0	0	47	37 10
3 USM MONTARGIS	6	2	2	0	0	49	40 9
4 THOUROTTE HB	5	2	1	1	0	37	31 6
5 ASPTT COLMAR	5	2	1	1	0	36	35 1
6 FSE ACHENHEIM	4	2	1	0	1	59	42 17
7 CS REICHSTETT 71	4	2	1	0	1	29	42 -13
8 ESSEY PULNOY SEICHAMPS HB	3	2	0	1	1	41	42 -1
9 ASC CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	3	2	0	1	1	31	34 -3
10 ROSIERES ST-JULIEN HB	2	2	0	0	2	32	43 -11
11 AS BONDY	2	2	0	0	2	31	44 -13
12 ASPTT PARIS	2	2	0	0	2	37	62 -25

##### POULE 5

	17-10	SAINT-PIERRE HB					
UODL TASSIN LA DEMI LUNE	17-10	SAINT-PIERRE HB					
HBC MOIRANS	16-21	ASU LYON/VAULX-EN-VELIN					
HBC CHALON S/SAONE	21-21	CA PONTARLIER HB					
AL ECHIROLLES HB	18-17	AS PALENTE ORCHAMPS HB					
VERCEL HB P.	27-16	HBC EYBENS					
AS ROMAGNAT HB	15-32	SANFLO-MURAT HB					
1 SANFLO-MURAT HB	6	2	2	0	0	58	36 22
2 VERCEL HB P.	6	2	2	0	0	49	36 13
3 UODL TASSIN LA DEMI LUNE	6	2	2	0	0	39	29 10
4 AS PALENTE ORCHAMPS HB	4	2	1	0	1	43	31 12
5 ASU LYON/VAULX-EN-VELIN	4	2	1	0	1	40	38 2
6 AL ECHIROLLES HB	4	2	1	0	1	39	43 -4
7 SAINT-PIERRE HB	4	2	1	0	1	30	36 -6
8 HBC EYBENS	4	2	1	0	1	33	40 -7
9 HBC CHALON S/SAONE	3	2	0	1	1	40	41 -1
10 CA PONTARLIER HB	3	2	0	1	1	41	43 -2
11 HBC MOIRANS	2	2	0	0	2	29	47 -18
12 AS ROMAGNAT HB	2	2	0	0	2	28	49 -21

##### POULE 6

	27-16	HB LE TEIL					
HBC MONTEUX	27-16	HB LE TEIL					
NARBONNE HB MJC	19-23	MARTIGUES-PORT DE BOUC HB					
VITROLLES HB JEUNES	21-18	HOC ST-CYR S/MER					
HBC PONT DE CLAIX	15-24	HB C. NIMES					
SUN-AL BOUILLARGUES	27-21	US SAINT-EGREVE HB					
ASPTT NICE	25-23	ASPTT GRASSE-MOUANS-SARTOUX					
1 HBC MONTEUX	6	2	2	0	0	46	34 12
2 ASPTT NICE	6	2	2	0	0	42	33 9
3 SUN-AL BOUILLARGUES	5	2	1	1	0	48	42 6
4 HB C. NIMES	4	2	1	0	1	40	32 8
5 MARTIGUES-PORT DE BOUC HB	4	2	1	0	1	41	38 3
6 VITROLLES HB JEUNES	4	2	1	0	1	37	37 0
7 ASPTT GRASSE-MOUANS-SARTOUX	4	2	1	0	1	34	35 -1
8 NARBONNE HB MJC	4	2	1	0	1	36	39 -3
9 HB LE TEIL	4	2	1	0	1	35	43 -8
10 HOC ST-CYR S/MER	3	2	0	1	1	39	42 -3
11 HBC PONT DE CLAIX	2	2	0	0	2	25	35 -10
12 US SAINT-EGREVE HB	2	2	0	0	2	31	44 -13



